



Regroupement d'une assurance vie et d'une assurance maladies graves

ASSURANCE VIE ET ASSURANCE MALADIES GRAVES REGROUPEMENT DE PRODUITS

La plupart des Canadiens et des Canadiennes savent que l'ajout d'une assurance vie à leur programme financier est essentiel. Mais savez-vous qu'une assurance vie pourrait être insuffisante? Souffrir d'une maladie grave peut grandement affecter un plan financier.

Savez-vous que...



1 Canadien sur 2 développera un cancer au cours de sa vie¹.



9 Canadiens sur 10 présentent au moins un facteur de risque de maladie cardiaque ou d'accident vasculaire cérébral. **4 Canadiens sur 10** en présentent au moins ³.

Un plan financier sensé devrait aussi comprendre une assurance maladies graves.

¹ Statistiques canadiennes sur le cancer 2017, Société canadienne du cancer

² Gouvernement du Canada, « Maladies du cœur – santé du cœur », www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladies-coeur-sante-coeur.html

Regrouper de l'assurance vie et de l'assurance maladies graves en toute simplicité

À l'Empire Vie, il est aisé de regrouper de l'assurance vie et de l'assurance maladies graves en une seule police.



Pour une gestion facile, ajoutez un avenant Protection MG Plus à un régime temporaire de la Série Solution ou à une protection vie entière AssurMax ou Optimax Patrimoine, le tout dans une seule police.



L'Empire Vie renonce à la totalité des frais de police de la deuxième police lorsque vous l'ajoutez en avenant sur une police de base. Bien d'autres assureurs exigent l'établissement de polices distinctes et ne renoncent pas aux frais de police ou ne renoncent qu'à une partie des frais de police de la deuxième protection.

Des primes hautement concurrentielles pour les solutions qui regroupent de l'assurance vie et de l'assurance maladies graves

L'Empire Vie contre cinq assureurs en tête dans le marché de l'assurance maladies graves*

Assurance vie temporaire renouvelable de 450 000 \$ et assurance maladies graves de 60 000 \$

	Homme, 35, non fumeur (prime mensuelle pour la période initiale)**		Femme, 35, non fumeuse (prime mensuelle pour la période initiale)**	
	Temporaire 10 ans renouvelable de 450 000 \$	Temporaire 20 ans renouvelable de 450 000 \$	Temporaire 10 ans renouvelable de 450 000 \$	Temporaire 20 ans renouvelable de 450 000 \$
	+ assurance maladies graves T10 de 60 000 \$	+ assurance maladies graves T20 de 60 000 \$	+ assurance maladies graves T10 de 60 000 \$	+ assurance maladies graves T20 de 60 000 \$
Empire Vie	44,44 \$	59,96 \$	39,20 \$	54,13 \$
Assureur A	59,11 \$	s. o.	50,99 \$	s. o.
Assureur B	44,87 \$	61,59 \$	43,20 \$	55,24 \$
Assureur C	51,11 \$	64,89 \$	44,79 \$	59,60 \$
Assureur D	46,13 \$	s. o.	45,67 \$	s. o.
Assureur E	51,73 \$	s. o.	45,63 \$	s. o.

* Selon le rapport sur les ventes d'assurance maladies graves individuelle, LIMRA, 2017. Les primes des cinq produits concurrents sont basées sur les soumissions obtenues des logiciels d'illustrations des assureurs le 11 février 2020. Les cinq assureurs et leurs produits sont : Financière Sun Life, Temporaire Sun Life 10 et Assurance MG T10 (assureur A); Industrielle Alliance, Multiterme T10 et T20 (R & T) et avenant MG T10 et T20 (25 maladies graves) (assureur B); Manuvie, Temporaire Famille 10 et 20 et Chèque-vie T10 et T20 (assureur C); Assurance vie Équitable du Canada, Assurance vie temporaire 10 et ÉquiVivre (assureur D); Canada-Vie, Simplicité privilégiée Temporaire 10 et PrioritéVie T10 (assureur E). Les primes initiales illustrées pour Solution 10, Solution 20, Protection MG 10 et Protection MG 20 sont en date du 27 février 2020.

** Primes mensuelles initiales des 10 premières années pour les produits T10 et des 20 premières années pour les produits T20.

L'information présentée dans ce document est fournie à titre indicatif seulement et ne doit pas être interprétée comme constituant des conseils juridiques, fiscaux, financiers ou professionnels. L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie décline toute responsabilité quant à l'utilisation ou à la mauvaise utilisation de cette information, ainsi qu'aux omissions relatives à l'information présentée dans ce document. Veuillez demander conseil à des professionnels avant de prendre une quelconque décision.

> Pour en savoir plus, communiquez avec votre directeur de comptes ou le centre de ventes au 1 866 894-6182.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est, Kingston, ON K7L 3A8

Assurance et placements – Avec simplicité, rapidité et facilité^{MD}

empire.ca info@empire.ca 1 877 548-1881

INS-1474-FR-02/20

